

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°19 / été 2025

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

Le centre Régional des Arts du Cirque.

ECONOMIE

La biscuiterie chocolaterie Handy Up.



**L'espace d'activités économiques
des Tuileries.**

pays
d'Héricourt
communauté de commune

MAGAZINE D'INFORMATION
de la **COMMUNAUTÉ de**
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la
VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des **VILLAGES**

W
VILLE DE
HERICOURT
70 400

L'ESPACE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES TUILERIES

Implanté à Héricourt, rue Robert SCHUMAN, sur le site de l'ancienne filature, le nouvel espace d'activités économiques est prêt pour l'accueil de nouvelles entreprises. Il constitue une réponse concrète au renouveau industriel du Pays d'Héricourt.



Le futur village d'entreprises de la Tuilerie.

Cette nouvelle infrastructure communautaire est le produit d'un partenariat entre la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Action 70 (société d'économie mixte immobilière du département de la Haute-Saône) qui en a été le maître d'ouvrage.

L'Espace d'activités économiques est situé sur l'emprise d'une ancienne friche industrielle en cours de reconversion, dans le cadre du zonage Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il s'inscrit également dans le programme « Petites Villes de demain », porté par l'État et les collectivités.

Les travaux, commencés en novembre 2024, sont coordonnés par l'entreprise AUBE (Aire Urbaine Bâtiment et Environnement), basée à Meroux-Moval dans le Territoire de Belfort. Plusieurs lots ont été confiés à des entreprises locales.

DEUX BÂTIMENTS ET DES CELLULES COMPRISES ENTRE 100 ET 300 M².

Le complexe comprend deux bâtiments de 500 m² chacun, aux toitures en dent de scie (shed), un clin d'œil au passé textile du site.

Sont proposées à la commercialisation, suivant la demande, des cellules aux espaces modulables comprises entre

100 m² minimum et 300 m² maximum. Le complexe dispose de toutes les commodités pour démarrer et développer une activité : une partie atelier avec porte sectionnelle grande hauteur, un espace de stockage en mezzanine, des sanitaires, accès internet fibre, une voirie accessible aux poids lourds jusqu'à 19 tonnes.

Ce nouveau complexe a pour objectif de répondre à la forte demande de locaux à vocation industrielle sur le Pays d'Héricourt.

Les entrepreneurs souhaitant s'implanter dans les locaux de l'Espace d'Activités Économiques de la Tuilerie peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Adresse et contact :

Service développement économique, 3 rue Martin Niemöller, 70 400 Héricourt.

Tél. 03 84 46 98 70

Les espaces sont proposés à des loyers minorés fixés à 75 € HT le m²/an pour les jeunes entreprises et à des loyers de 93 € HT le m²/an pour les autres.

Notre pays doit redéfinir ses priorités et réaffirmer la primauté de la production industrielle négligée par l'Etat depuis trop longtemps, indispensable au maintien de nos services publics et au soutien de notre pouvoir d'achat.

La Ville d'Héricourt et la CCPH ont depuis plusieurs années donné la priorité au développement de notre industrie, en poursuivant le développement de la zone des Guinottes, 45 hectares, 1000 emplois créés, ou en centre-ville (650 emplois) avec HERMES, A2E, FIVES CINETIC, SOUCHIER.

Ces efforts seront poursuivis sur la future zone de LUZE et par l'accueil d'entreprises nouvelles sur les GINNOTTES III ou l'espace d'activités des Tuileries.

Notre combat est juste : il porte l'avenir de nos enfants, malgré quelques oppositions.

Grâce au développement économique, la Ville d'Héricourt et la CCPH ont gelé les impôts locaux depuis près de quinze ans, tout en développant de manière importante nos services tant sur le plan culturel, sportif, social et périscolaire.

Cette année encore nos efforts portent sur le périscolaire en améliorant la stabilité de nos équipes (près de 70 agents) au service de nos huit pôles périscolaires à Coisevaux, Saulnot, Echenans, Chenebier, Châlonvillars, Cadet Roussel, les Chenevières et Bussurel-Vyans.

C'est un service public intercommunal de proximité, apprécié par les 1 200 enfants inscrits notamment pour la restauration scolaire (860 repas produits chaque jour par notre cuisine centrale d'Héricourt)

Sur le plan culturel et sportif, des équipements sont améliorés ou créés : la rénovation de la médiathèque, le centre régional des arts du cirque à Echenans.

Le soutien aux initiatives culturelles se renforce chaque année. Sur le plan sportif : le Pays d'Héricourt est bien équipé avec trois gymnases, des salles spécialisées : gymnastique, arts martiaux, terrain synthétique pour le foot à BREVILLIERS, et la piste BMX à CHAMPEY. Nos associations toujours plus soutenues s'activent pour le développement



sportif en faveur des enfants et des jeunes et accueillent des épreuves sportives départementales, régionales, voire nationales.

Les nouveaux habitants apprécient au quotidien nos services de plus en plus étoffés.

L'élaboration de notre budget intercommunal en 2025 permet la poursuite des programmes engagés ainsi que les études en cours pour le nouveau siège communautaire sur l'ex-magasin Dia ou pour le pôle éducatif d'Echenans - Mandrevillars.

J'invite tous les habitants à venir nombreux aux Terrasses de l'été et au spectacle consacré à Céline Dion le vendredi 26 septembre à la Cavalerie.

Bel été !

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Burkhalter
Bien cordialement

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - Sophie PFAUWADEL - Sophie BOLLE REDDAT

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : JUIN 2025

LA BISCUITERIE CHOCOLATERIE HANDY'UP OUVRE SES PORTES EN DÉCEMBRE 2025.

Fortement dépendante de l'industrie automobile, le groupe Handy'Up a décidé de diversifier l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) avec la construction d'une biscuiterie chocolaterie aux Guinnottes II. De nouvelles perspectives professionnelles pour les employés.



Construction de la biscuiterie chocolaterie aux Guinnottes II

Ce beau projet validé par le conseil d'administration d'Handy'Up au mois d'octobre 2023 comprend une biscuiterie chocolaterie et confiserie haut de gamme ainsi qu'une boutique de vente directe aux particuliers et aux entreprises commerciales. La construction du bâtiment a commencé au mois de janvier 2025.

UN MAGASIN DE VENTE.

La biscuiterie chocolaterie d'une surface totale de 1260 m² comprendra entre autres espaces principaux, un atelier de production, un magasin, des

bureaux et deux salles de réunion dont l'une pourra être privatisée sur réservation.

Le bâtiment à haute performance énergétique disposera sur son toit de panneaux photovoltaïques pour une production estimée à 100 000 kWh par an.

PÂTE À CACAO ET TORRÉFACTION SUR PLACE.

Des chocolats, des confiseries et des biscuits haut de gamme seront fabriqués et vendus dans le magasin attenant. L'atelier produira sa

propre pâte à cacao et travaillera en écoresponsabilité avec des coopératives. La torréfaction des fèves de chocolat sera faite sur place et l'atelier produira ses propres recettes. Quatorze gammes de produits seront proposées aux chalands : tablettes de chocolat, pralinés enrobés, pâtes à tartiner, nougats, guimauves... Pour l'heure les personnels de la future chocolaterie sont en formation à la production au CFA de Montbéliard. Treize salariés débiteront l'activité à l'ouverture au mois de décembre 2025.

La biscuiterie chocolaterie du groupe Handy'Up représente un investissement de 4 millions d'€uros. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en application de son règlement d'aide à l'immobilier en faveur des entreprises a accordé pour ce projet une subvention de 38 222,50 €uros.

LA ZONE ARTISANALE DES CHAMPS PIOT À SAULNOT SE DÉVELOPPE : 8 CELLULES À VENDRE OU À LOUER.

Daniel lattoni a créé aux Champs Piot, sur une emprise de 7 000 m², un complexe immobilier de 8 cellules artisanales modulables. Une solution pour tous les artisans qui souhaitent s'installer et développer leurs activités.



Ancien entrepreneur dans le bâtiment, Daniel lattoni qui dirige la SCI des Iris, s'est chargé de la réalisation des travaux de terrassement, de voirie et de réseaux divers ainsi que de la construction du bâtiment. Pour réaliser ce complexe, Daniel lattoni a employé les plus beaux matériaux, les aménagements intérieurs et extérieurs ont été particulièrement soignés afin d'offrir aux futurs propriétaires ou

locataires les meilleures conditions de travail.

DES CELLULES MODULABLES.

Les huit cellules du complexe disposent de l'eau courante, d'un système d'assainissement et d'un accès internet très haut débit (fibre). Elles sont accessibles aux transports poids-lourds car toutes sont équipées d'ouvertures suffisamment longues et hautes pour accueillir tous les gabarits

de véhicules. Par ailleurs chacune dispose d'une entrée individuelle à l'usage du personnel. Les cellules sont aménageables et modulables selon l'activité, 135 m², 270 m², 405 m². Pour l'heure deux cellules ont déjà trouvé preneur.

Renseignement / contact :

Daniel lattoni, zone d'activités des Champs Piot, 70400 Saulnot.

Tél. 06 82 68 43 40

CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE, OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2025.

Lancée au printemps 2024, la construction du Centre Régional de formation des Arts du Cirque (CRAC) est en voie d'achèvement. Ce nouvel équipement communautaire à vocation régionale sera géré par l'Odyssée du Cirque.

Les ambitions pour cette nouvelle infrastructure communautaire, réalisée à Echenans-sous-Mont-Vaudois, sont multiples : offrir à l'Odyssée du Cirque qui est une école spécialisée, de bénéficier d'un meilleur espace de travail, d'accueillir des résidences d'artistes et de proposer à terme des formations professionnelles qualifiantes. Les stagiaires arriveront de différents horizons et suivront les formations de leur choix, formations aux arts du cirque, formations au travail en hauteur, formations éducatives. Le CRAC accueillera également des stagiaires dans le cadre d'une pratique de loisirs.

UNE AMBITION RÉGIONALE.

Cette nouvelle infrastructure a été réalisée sur une emprise de 1005 m² par des entreprises locales sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort.

- Bardoz PTP (Pérouse, Territoire de Belfort) : fondations, murs porteurs et cloisons.



Chantier de construction du futur Centre Régional des Arts du Cirque

- Entreprise Debard (Arbouans, Doubs) : charpente métallique.
 - Entreprise Salvador (Saulnot, Haute-Saône) : menuiseries intérieures.
 - Concept Fermeture (Audincourt, Doubs) : menuiseries extérieures et serrurerie.
 - G2T (Bethoncourt, Doubs) : chauffage
- Le bâtiment en dur, protégé par un bardage métallique, répond à l'ensemble des normes édictées par la Fédération Française des Ecoles

du Cirque. Ce bâtiment comprend notamment une grande salle de 715 m² d'une hauteur de 10 mètres, une salle de musculation de 70 m², d'une salle de danse, de différents agrès ainsi qu'une fosse plane pour y travailler les différentes spécialités du cirque. Le chauffage est assuré par une chaudière gaz condensation.

2 000 000 €uros HT ont été investis dans la réalisation de ce nouveau bâtiment communautaire. Cet investissement structurant a été subventionné à hauteur de 75 % par :

- **Etat, 331 000 €uros, 16,5 %.**
- **Région Bourgogne Franche-Comté, 610 000 €uros, 30,5 %.**
- **Fond Européen Développement Régional (FEDER), 497 400 €uros, 24,8 %.**
- **Département de la Haute-Saône, 31 600 €uros, 1,6 %.**
- **Département du Doubs, 30 000 €uros, 1,6 %.**
- **Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, 500 00 €uros, 25 %.**

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FRANÇOIS MITTERRAND, RÉOUVERTURE EN SEPTEMBRE !

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a entrepris la rénovation thermique de la Médiathèque pour réaliser des économies d'énergie. 60 % de réduction de la facture attendue.



Chantier de rénovation de la Médiathèque

Équipement public le plus énergivore de la CCPH, la Médiathèque a fait l'objet d'un ambitieux programme de travaux afin de générer des économies de fonctionnement mais aussi pour améliorer la fonctionnalité du bâtiment pour les usagers et les employés. Les travaux commencés en février 2024 sont en cours de finition. La Médiathèque rouvrira ses portes au public à la rentrée du mois de septembre 2025.

UNE RÉNOVATION INTÉGRALE.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Girolimeto de Montbéliard qui l'a menée en plusieurs

actions distinctes dont nous vous livrons ici les principales :

- Renforcement de la charpente, amélioration de la couverture avec pose d'un nouveau complexe d'étanchéité.
- Pose d'une centrale photovoltaïque de 18 kW sur la toiture
- Remplacement de l'isolation extérieure, pose de nouvelles fenêtres et de nouveaux stores.
- Pose d'une ventilation double flux et installation d'une nouvelle chaudière.
- Au rez-de-chaussée et à l'étage, pose de faux plafonds, installation de banques de prêt, pose de nouvelles moquettes et de luminaires LED.

- Réfection totale de l'aménagement intérieur, nouvel accueil, nouvelle acoustique..

UN PROGRAMME RÉGIONAL EXEMPLAIRE.

Ce projet de rénovation est une action phare du Contrat de Relance de la Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt. Il s'inscrit dans le programme régional Effilogis et a été identifié comme projet pilote national par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ce projet a également été proposé à l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs économes en énergie » du Fonds Européen de Développement Régional.

Le coût de cette rénovation s'est élevé à 1,92 million d'euros HT. Les financeurs sont les suivants : Etat, 775 000 € ; Région Bourgogne Franche Comté, 194 603 € ; Département de la Haute-Saône, 169 000 € ; Département du Doubs, 53 396 € ; Europe (FEDER), 65 000 € ; CCPH, 663 001 €.

BUDGET CCPH 2025

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère six budgets d'un montant égal à 34 millions d'euros. Ces six budgets qui ont été votés par l'assemblée communautaire traduisent la diversité des politiques conduites sur le territoire au service des habitants

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	11 776 925,57 €	7 726 069,23 €	19 502 994,80 €
BUDGET OM	2 191 255,53 €	730 116,97 €	2 921 372,50 €
BUDGET TRANSPORT	1 550 486,48 €	230 503,36 €	1 780 989,84 €
BUDGET CENTRE CARMEN	153 017,66 €	219 454,25 €	372 471,91 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	4 289 113,74 €	3 685 779,74 €	7 974 893,48 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	567 448,27 €	336 030,27 €	903 478,54 €
TOTAL BUDGETS	20 528 247,25 €	12 927 953,82 €	33 456 201,07 €

LE BUDGET PRINCIPAL 2025 EST CONSTRUIT SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

LES TAUX QUI SONT APPLIQUÉS AUX MÉNAGES RESTENT IDENTIQUES À SAVOIR :

Foncier bâti : 2,59% soit une recette de 492 204 €

Foncier non bâti : 2,86% soit une recette de 11 286 €

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 11,75% soit une recette de 76 657 €

Cotisation foncière économique : 26,75 % soit une recette de 1 139 818 €

19 502 994,80 € de dépenses de fonctionnement et d'investissement sont budgétées. Nous vous livrons ci-dessous une liste non exhaustive des principales dépenses.

Frais généraux de la Communautés de Communes :

Ils comprennent notamment :

- Personnel : 750 000 €
- Contingent incendie : 395 002 €
- Reversement Fonds National Garantie des Ressources (FNGIR) : 337 244
- Futur siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt : 1 200 000 €

Développement Territorial :

- 376 000 € sont inscrits au budget pour le fonds de concours ville d'Héricourt
- 289 000 € sont inscrits au budget pour le fonds de concours Pacte fiscal ville d'Héricourt
- 274 276 € sont inscrits pour les fonds de concours aux investissements des communes.

Schéma local des voies cyclables

- 145 390 € pour l'opération Coulée Verte
- 91 390 € pour la voie du Tram
- 50 000 € pour la liaison Parc Urbain Super U

Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local Urbanisme Intercommunal

- Frais de modification des PLU : 5 000 €
- Elaboration de PLUi valant SCoT : 50 000 €



Habitat

- 75 600 € sont inscrits au budget pour l'opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.
- 112 800 € pour les programmes locatifs de Brevilliers, Mandrevillars, Héricourt et Champey.

Systèmes d'informations

- Logiciels des services : 30 650 €
- Cotisation annuelle Haute-Saône Numérique : 25 000 €
- Maintenance logiciels / photocopieurs : 11 500 €



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- Travaux Essouivre : 120 000 €
- Etude Lizaine : 71 150 €
- Etude hydraulique marais de Saulnot : 29 000 €.

Développement économique / commerces

- Création village d'entreprises : 363 126 €
- Acquisitions foncières ZE de Luze : 30 000 €
- Enveloppe aide aux loyers : 13 500 €

**Médiathèque**

- Rénovation thermique : 1 512 039 €
- Personnel : 450 000 €
- Charges de fonctionnement (acquisition livres, déménagement, maintenance, abonnements) 135 211 € ;
- Artothèque : 2 700 € ;
- Ludothèque salaires : 18 000 € ;
- Enjouez-vous : 13 298 €
- Acquisition jeux : 6 000 €

**Emploi Insertion et formation**

- Subventions Jardins du Mont Vaudois : 45 000 €
- ADCH : 36 000 €
- Subventions Mission Locale : 18 000 €
- Maison de la Formation : 10 837 €
- PLIE (Plan Local Insertion pour l'Emploi) : 66 000 €

**Tourisme schéma directeur :**

- Restauration Fort du Mont Vaudois : 10 000 €
- Subventions gîtes : 4 000 €
- Plan d'action ceinture fortifiée : 2 790 €
- Plan d'action Vosges Sud : 1 853 €
- Subventions aux associations : Amis du Fort du Mont-Vaudois : 1 750 € ;
- Histoire et Patrimoine d'Héricourt : 1 350 €.

**Services périscolaires et Restauration scolaire**

- Les services périscolaires sont organisés en 10 services, ils représentent un budget de fonctionnement aggloméré de 2 664 000 € dont :
- Salaires : 1 421 690 €
 - Charges de fonctionnement : 1 242 818 € dont délégation de services publics 481 764 €. LA CAF apporte 500 000 €.

Cuisine centrale

- Personnel : 200 000 €
- Charges de services : 420 408 €
- Remplacement véhicule : 50 000 €
- Chambre froide : 6 700 €

**Petite Enfance et Multi accueil :**

- Relais Petite enfance
- Personnel : 105 000 €
- Charges de fonctionnement : 22 977 €
- recettes de fonctionnement CAF : 91 000 €

Equipements sportifs :

- Travaux Centre Sportif Intercommunal André Girard, Champ de Foire et stade synthétique de Brévilliers : 90 000 €
- Praticable salle de Gymnastique : 25 000 €
- Acquisition matériel : 15 150 €

Bassin d'apprentissage :

- Masse salariale, 157 000 € ;
- Fonctionnement (chauffage, maintenance, eau...) 200 000 € ;
- Transports écoles, 32 000 €.

**Ecole de Musique**

- Personnel : 830 000 €
- Spectacles (Chœur Choreia, Crazy Monday, Burlesques...) : 58 500 €
- Instruments réparation : 19 800 €
- Renouvellement instruments : 31 316 € dont un piano à queue 19 690 €

Diffusion Culturelle

- Multiplexe Cinéma et complexe de loisirs : 720 000 €
- Salle des musiques actuelles : 36 000 €
- Centre Régional des arts du cirque : 1 553 766 €

**Multi Accueil**

- Personnel : 460 000 €
- Charges de fonctionnement : 65 839 €
- Recettes de fonctionnement CAF : 310 000 €

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté un Contrat Local de Santé (CLS). Un outil pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.



Le personnel de la CPTS : de gauche à droite : Stéphanie ROVEDA BEKE, Stéphanie COLLEBRUSCO, Claire BOURQUIN.

UN CLS POUR FAIRE QUOI ?

Ce contrat vise à mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine de la santé et à faciliter la mise en place d'actions spécifiques autour de thématiques telles que l'offre de soins, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale. Ce contrat a également pour objectif de créer une union entre les différents partenaires pour mieux répondre aux besoins de santé et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

LES ACTIONS DE LA CCPH EN FAVEUR DE LA SANTÉ.

Avec ce contrat la CCPH se donne davantage de moyens pour soutenir l'organisation et l'offre de santé sur son territoire. Dans le cadre de ce contrat, la CCPH soutient la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) qui couvre son périmètre. Avec la CPTS, la CCPH et la ville d'Héricourt ont accompagné le projet de création d'un hébergement pour les étudiants en santé (rue de Lattre de Tassigny) et œuvrent pour ses actions de promotion du territoire

auprès des professionnels de santé. La ville d'Héricourt, qui rassemble la majorité de l'offre de soins sur le pays d'Héricourt s'est engagée à verser une bourse aux jeunes étudiants en médecine qui s'installeront sur son territoire une fois leurs études terminées. La ville d'Héricourt attribue également une aide à l'installation à tous les professionnels de santé qui la choisissent pour exercer. La CCPH quant à elle s'est engagée dans l'élaboration d'un plan climat Air Energie Territorial et veillera à valoriser les impacts positifs des mesures engagées sur la santé.

Les communes du Pays d'Héricourt ont confié à la CCPH la gestion du Périscolaire et de la Petite Enfance. Une première action en partenariat avec la CPTS a déjà été conduite à destination des enfants des quatre pôles périscolaires de Cadet Rousselle, des Chenevières, de Saulnot et Echenans. Quatre étudiants de Service sanitaire sont venus animer deux ateliers sur l'addiction aux écrans et l'addiction au sucre. Les retours de la part des parents, enfants et professionnels ont été très positifs, ils permettront d'initier d'autres actions en matière de prévention de la santé.

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2025 / 2026

■ ORCHESTRE DE PIN-EMAGNY

« RÉPERTOIRE ENNIO MORRICONE »

SAMEDI 04 OCTOBRE 2025 - 20H30

LA CAVALERIE - HÉRICOURT



■ LES VIZITEURS

« POP - ROCK, REPRISES INTERNATIONALES ET NATIONALES »

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - 20H30

SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



■ JE LES PRÉFÈRE ROSE

« COMPOSITIONS »

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 - 20H30

SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



■ KALIFA MOUGNOU

« MUSIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST »

SAMEDI 07 FÉVRIER 2026 - 20H30

LA CAVALERIE - HÉRICOURT



■ CELT IN BLACK

« MUSIQUE CELTIQUE »

SAMEDI 28 MARS 2026 - 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



■ LA GARGAROUSSE

« REPRISES FRANÇAISES ET COMPOSITIONS »

SAMEDI 25 AVRIL 2026 - 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook.com/mph70400

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : claudjeandel.h@gmail.com

LANCEMENT D'UNE OPAH-RU A HERICOURT : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CŒUR HISTORIQUE

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a récemment lancé une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) visant à revitaliser le cœur historique de la ville d'Héricourt. Ce programme ambitieux offre des aides substantielles aux propriétaires occupants, bailleurs et investisseurs pour la rénovation de leurs biens immobiliers.

Grâce à la collaboration entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de la Haute-Saône et la CCPH, les subventions disponibles sont plus avantageuses que celles d'un dispositif classique.

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer l'attractivité du centre-ville en soutenant diverses actions telles que :

- La rénovation énergétique

- La lutte contre l'habitat indigne
- Les travaux d'adaptabilité pour les personnes à mobilité réduite
- Les travaux de maintien à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- La résorption des logements vacants
- La transformation d'usage des bâtiments
- Le ravalement des façades

- La rénovation des éléments de modénature

Ce projet promet de donner un nouveau souffle à la ville d'Héricourt en améliorant la qualité de vie des habitants et en dynamisant l'économie locale.

Enfin les pénalités en cas de documents non retournés ou de cartes d'adhérents perdues sont maintenues.

L'étude de préfiguration de l'OPAH-RU, menée en 2024 à l'initiative de la Communauté de Communes en partenariat avec la ville d'Héricourt, a permis d'établir le périmètre éligible, représentant un potentiel de plus de 1 000 logements concernés

Rues prises en compte en intégralité dans le périmètre :

Rue Edgar Faure	Rue des Prés	Rue Anatole France	Place du 16 juillet 1942
Rue André Launay	Rue Freddy Grémillot	Rue Rochet	Rue du Four
Place Edith Piaf	Rue Olympe de Gouge	Rue de la Paix	Rue Jules Ferry
Rue des Arts	Rue de l'Ecole	Rue de la Planchette	Rue des Tanneurs
Rue André Boulloche	Rue Claude Lévi Strauss	Place Pierre Brossolette	Rue du Petit Château
Rue du Général de Gaulle	Rue des Voituriers	Rue de l'Hôtel de Ville	Rue de la Tour
Impasse du Breuil	Rue des Cités Tournesac	Rue du 11 Novembre	
Place de la Mairie	Rue des Fossés	Place de la Grande Fontaine	

Rues partiellement prises en compte dans le périmètre :

Impasse Bonhotal
Rue Pierre Mendès France
Rue Paul Vinot
Avenue Jean Jaurès
Rue Marcel Bardot
Avenue Léon Jouhaux
Rue des Chenevières
Rue du col des Croix
Rue de la Voûte
Rue du Docteur Gaulier
Rue du Docteur Pavillard
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny



Objectif visé : 110 logements rénovés en 5

PERMANENCES :

Chaque 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h au Centre d'affaires Pierre Carmien (à côté de la CCPH) – sans rendez-vous – sans engagement.

DUREE DE L'OPAH-RU :

1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2030

IMPORTANT :

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers auprès des financeurs.

VOUS ETES DANS LE PERIMETRE ?

Contactez SOLIHA au titre de l'OPAH-RU.

VOUS ETES HORS PERIMETRE ?

Contactez SOLIHA au titre de la politique HABITAT 2020.

SOLIHA

2 place du Moulin des Prés

70 000 VESOUL

03 54 75 38 56

contact.hautesaone@solihha.fr

UNE OPPORTUNITE DE FINANCEMENT

L'OPAH-RU permet de mobiliser d'importants fonds publics pour les travaux avec des aides de l'Etat, de la CCPH, du Département de la Haute-Saône et de la Ville

REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique d'information s'est tenue en mairie le 8 avril 2025, avec pour objectif de rencontrer les personnes potentiellement éligibles au dispositif.

En présence de SOLIHA, cette réunion a permis de répondre aux premières questions des habitants concernés et d'identifier de possibles financements de travaux.



Réunion publique le 8 avril 2025, mairie d'Héricourt salle Claude Bouclet.



EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

La parole aux Citoyens et aux responsables associatifs

Nous avons déjà exprimé notre inquiétude devant la pression et le recul démocratique au sein des assemblées et dans nos tribunes.

Le Président de la CCPH M. BURKHALTER a organisé un système basé sur un rapport de féodalité avec les élus communautaires mais aussi avec les acteurs de la vie associative.

C'est une grave erreur ! Nous sommes en profond désaccord avec sa façon de faire vivre et d'organiser le débat public. Cette démarche ne correspond ni à nos valeurs ni à l'idéal Républicain qui doit guider l'action publique.

Pas une seule séance de la CCPH ne se déroule sans que M. BURKHALTER n'agisse comme « le Prince dans sa principauté » en déclamant des discours lunaires voire erratiques, même face à une opposition constructive et force de propositions. Le Président de l'Assemblée Intercommunale refuse systématiquement de donner la parole aux Citoyens et aux responsables associatifs en séance plénière. Il contribue sciemment à abîmer la démocratie en se murant dans ses certitudes.

Dans ces conditions : comment construire un budget ? « Seul dans son bureau et dans sa tête » ?

Devant l'autosatisfaction de M. BURKHALTER à faire étalage des économies opérées par ses

soins, nous devons constamment lui rappeler que les fonds non utilisés ne sont pas des bas de laine mais des politiques publiques non planifiées et non mises en œuvre.

Il est temps que la chape de plomb soit levée afin de retrouver un nouveau souffle et une respiration vitale pour la démocratie locale et le bien public.

Ouari BELAOUNI, Maryse PORTAZ, Quentin HAFEKOST, Sylvie DAVAL et Gilles LAZAR, élus d'Héricourt en Commun

HÉRICOURT – SÉVENANS, LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Les travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 19 entre Héricourt et Sévenans sur 4,6 kilomètres ont démarré officiellement le lundi 03 février 2025. Trois années de travaux en vue.



Marie-Guite DUFAY, François Rebsamen, Yves Krattinger, Damien Meslot, Florian Bouquet, Fernand Burkhalter.

Le lancement des travaux s'est effectué en présence de nombreux élus, notamment François Rebsamen, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, Marie Guite Dufay Présidente du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, Yves Krattinger, Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône, Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental du Territoire de Belfort, Damine Meslot, Maire de Belfort, et Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

UN CHANTIER DE 36 MOIS.

Les usagers réguliers de cette voie très fréquentée, 22 000 véhicules par jour dont 3 000 poids lourds, ont déjà pu voir les premiers engins à l'œuvre. L'élargissement se fera en conservant la chaussée existante. Un terre plein central équipé d'une glissière en béton sera construit ainsi qu'une bande d'arrêt d'urgence de chaque côté de la voie. Un grillage sera posé de part et d'autre de la chaussée pour éviter toute forme d'intrusion, bétail ou animaux sauvages. Les ouvrages existants seront aménagés sauf le passage ferroviaire qui sera démolit et reconstruit.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES.

En 2025, les travaux seront axés sur trois ouvrages d'art dont la largeur sera doublée, le pont qui surplombe la ligne ferroviaire Dole -Belfort à proximité d'Argiésans (neuf mois de travaux effectués en grande partie la nuit) sera traité en premier. En 2026, la totalité de l'itinéraire sera terrassée. L'année 2027 sera consacrée à la réalisation des chaussées et des équipements de sécurité. Le Département de la Haute-Saône qui est maître d'ouvrage de ce chantier envisage une livraison du tronçon fin 2027, début 2028. La circulation sera maintenue durant toute la durée des travaux et la vitesse limitée à 70 km/h.

Le coût de cette opération est de 31,4 millions d'euros, elle est financée par :

- Etat : 14,63 millions d'euros.
- Région Bourgogne Franche-Comté : 7,18 millions d'euros.
- Département de la Haute-Saône : 4,49 millions d'euros.
- Département du Territoire de Belfort : 2.39 millions d'euros.
- Grand Belfort : 600 000 euros.
- Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : 300 000 euros.

FUTUR CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE SAULNOT : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ.

Le département de la Haute-Saône a décidé de transférer le centre technique départemental d'Héricourt à Saulnot dans la zone d'activité des Champs Piot. Un projet qui répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a cédé pour l'euro symbolique au département de la Haute-Saône le terrain de 12 208 m² sur lequel sera implanté le futur centre technique. La CCPH a également réalisé début 2025 les travaux nécessaires à cette extension de la zone d'activité. L'entreprise Surleau a été retenue pour la réalisation de la voirie d'accès d'une place de retournement et l'ensemble des réseaux. Le coût total de ces aménagements, maîtrise d'ouvrage et travaux est de 193 000 €uros financés à 50 % par le département de la Haute-Saône au titre du schéma départemental des zones d'activités et par l'État au titre de la Dotation Equipement de Territoires Ruraux.

UN CHANTIER ESTIMÉ À 3 600 000 €.

Le futur centre comprendra un bâtiment de 1 000 m² avec des surfaces de bureaux et des aires pour remiser les véhicules. Ce nouveau centre technique départemental disposera de plusieurs locaux pour stocker les petits matériels (tondeuses, débroussailleuses) les gros matériels (bétonnières,...) la signalisation lumineuse et les produits dangereux. Le bâtiment principal sera équipé d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques sur la toiture (470 m²).



15 AGENTS DÉPARTEMENTAUX AU SERVICE DE LA POPULATION.

Un système de récupération des eaux de pluie alimentera la station de lavage des véhicules. Une plateforme technique d'une surface de 6 000 m² jouxtera le bâtiment principal, elle sera composée de différents espaces : une aire de lavage, une station carburant, un hangar à sel, un silo à saumur, une fosse de chargement et plusieurs alvéoles pour l'entreposage

de différents matériaux, une zone non couverte pour le stockage des produits inertes, un local pour garer la chargeuse et un local fermé pour remiser le nettoyeur haute pression. La future structure accueillera 15 agents avec possibilité d'évolution des effectifs en fonction des besoins. Cette implantation créera des emplois en milieu rural offrira de bonnes conditions de travail aux agents.

La réception du futur centre technique départemental de Saulnot est prévue pour le mois d'octobre 2026. Le nouveau centre technique fera corps avec son environnement, il sera économe en énergie et favorisera dans le cadre de son fonctionnement l'emploi de matériaux naturels locaux. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône investit 3,6 millions d'euros dans la réalisation de ce projet, gage de la confiance qu'il place dans l'avenir du Pays d'Héricourt.

LES AMIS DU FORT CÉLÈBRENT LA 15^{ème} FÊTE DU PAIN.

Rendez-vous incontournable du printemps, la Fête du Pain s'est déroulée au Fort du Mont-Vaudois le dimanche 18 mai. Une manifestation pour les amoureux du Fort et pour les gourmets.



Démonstration de 5 élèves de l'Odysée du Cirque.

Organisée par l'association des amis du Fort du Mont-Vaudois avec le soutien de la ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la quinzième édition de la Fête du Pain a rassemblé les amateurs de bon pain et les amoureux du patrimoine militaire. Plus de 1 100 miches de pain ont été cuites sur place pour l'occasion dans le four Lespinasse.

VISITE DÉAMBULATOIRE.

Un circuit déambulatoire a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir le cœur du Fort, joyau de l'architecture militaire française. Rénovés et valorisés

par les bénévoles de l'association des Amis du Mont-Vaudois, le pont-levis, la cour d'honneur, la rotonde, les citernes d'eau, la boulangerie rénovée et le panorama à 544 mètres d'altitude ont constitué les principaux points d'attraction des visites guidées.

DES ANIMATIONS RICHES ET VARIÉES.

Les Cyclotrons et les Guitares Oldies ont assuré l'animation musicale de la journée. De nombreux artisans, amateurs ou professionnels, ont présenté leurs productions : vanniers, dentelières, maquettistes, bijoutiers... Des produits locaux, vins du Jura

Grandmaison, confiseries artisanales de Western Candys, chocolats et viennoiseries de la boulangerie Levain ont été proposés à la vente toute la journée. L'Odysée du cirque, l'Arc Héricourtois, le club de spéléologie, les voitures anciennes et la Gendarmerie ont effectué des démonstrations spectaculaires.

Les visiteurs qui ont souhaité passer la journée au fort ont pu se restaurer, au menu frites jarret, frites knack et tourte avec salade, sans oublier les crêpes du fort.

Information sur les visites du Fort

Ouverture du fort au public d'avril à octobre.

Durée de la visite : 2 heures environ

Tarif : 3 euros par adulte

Pour les visites individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite.

- Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires

- Le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires

Pour les groupes une demande via le formulaire de contact : <https://www.fort-montvaudois.com/decouvrir-le-fort> - Tél du Président Alain ROESS : 06 82 65 85 13

LE GRAND ENSEMBLE DE CLARINETTES.

L'Ecole Intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt et le Conservatoire à rayonnement départemental Henri Dutilleux de Belfort ont constitué un grand ensemble de clarinettes en partenariat avec l'orchestre Victor Hugo de Franche-Comté.



Le grand ensemble de clarinettes.

Ce grand ensemble de clarinettes a été placé sous la direction de Flavien Boy qui est un chef d'orchestre réputé. Originaire de Bourgogne Franche-Comté, formé au Conservatoire de Paris, Flavien Boy travaille en France et à l'étranger, il mène une carrière de chef d'orchestre invité.

UNE OVATION AU CONCERT DE PRINTEMPS.

L'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Héricourt met traditionnellement en avant lors de chaque concert un instrument de musique. A l'occasion du concert de printemps édition 2025, la clarinette a été retenue et le Grand Ensemble de Clarinettes a proposé plusieurs pièces musicales en première partie avec le concours de Luc Laidet, soliste clarinettiste de l'Orchestre Victor

Hugo de Franche-Comté. Un moment musical fortement apprécié du public qui a ovationné les musiciens pour leur prestation de très grande qualité.

Le Grand Ensemble de Clarinettes a donné cette année plusieurs représentations, à Héricourt (2 février, 10 et 11 mai) à Grandvillars (29 mars) avec les solistes de l'Orchestre Victor Hugo de Franche-Comté et à Belfort (5 et 8 juin) à l'occasion du FIMU.

Le coût d'organisation pour ces différents concerts s'est élevé à 8 540 euros. Le financement a été assuré par : l'orchestre Victor Hugo qui a pris à sa charge le salaire des solistes, le Conservatoire Henri Dutilleux qui a assumé le salaire du pianiste et la location du piano, la CCPH qui a réglé le cachet de Flavien Boy, l'éclairage et la sécurité, la ville d'Héricourt qui a mis à disposition la salle des Fêtes et la Cavalerie et qui a assumé à hauteur de 50 % la sécurité et l'éclairage.

CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE : UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA CCPH.

L'École de musique, la Médiathèque et les acteurs culturels locaux proposent aux habitants du Pays d'Héricourt une offre culturelle diversifiée. Le développement des arts circassiens avec l'Odyssée du Cirque renforce cette offre.



L'Odyssée du Cirque : festival annuel.

Inscrit dans le cadre de la politique culturelle communautaire le futur Centre Régional des Arts du Cirque, nouvellement créé, sera géré par l'Odyssée du Cirque. Une convention d'objectifs et de moyens lie la CCPH et l'Odyssée du Cirque et règle le fonctionnement du C.R.A.C.

LES AXES PRINCIPAUX DE CETTE CONVENTION :

- L'École du Cirque s'adresse à tous les publics sans limite d'âge. Au moyen du CRAC et de son bâtiment moderne prochainement réceptionné, elle propose dans le cadre d'activités

hebdomadaires des activités scolaires, périscolaires et spécifiques afin de se développer et de se faire connaître.

- Une fois par an, des artistes en résidence seront accueillis et hébergés sur place (roulottes et caravanes) leur présence permettra le développement et le rayonnement de la structure et servira de modèle aux élèves.

- La création de spectacles sera une priorité : chaque année, un festival sera organisé avec des créations originales.

- L'offre de formation en lien avec les métiers sera renforcée. Le catalogue de ces formations sera diffusé sur

les réseaux sociaux pour susciter les vocations.

UN PERSONNEL QUALIFIÉ.

L'équipe salariée de l'Odyssée du Cirque est composée de six personnes, dont deux sont titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialisés dans les activités du cirque, et un BPJEPS spécialisé dans les activités physiques, un formateur aux arts du cirque, un adjoint comptable et un adjoint administratif.

La CCPH mettra à disposition gracieusement le CRAC à l'Odyssée du Cirque. La CCPH prend en charge l'ensemble des agrès, tapis, trampoline, matériel de musculation. L'Odyssée du Cirque assure tous les frais de fonctionnement du bâtiment et notamment les fluides. La CCPH versera annuellement une subvention de fonctionnement à hauteur de 4 500 euros et favorisera la recherche de partenaires extérieurs pour financer la structure.

L'AVENTURE LUDIQUE.

Journée dédiée au jeu sous toutes ses formes, la dixième édition de la manifestation « Enjouez-vous » s'est déroulée à la Cavalerie le samedi 22 mars 2025. Le plaisir de jouer ensemble.



Au programme de ce dixième anniversaire les plateformes habituelles : jeux de plateau, jeux vidéo, jeux de bois, jeux de rôle, jeux de bar (baby-foot, flipper, billard), Kapla (des milliers de planchettes pour construire de grandes et magnifiques structures éphémères), Petits Baroudeurs (pour les petits un parcours semé d'embûches). Mais aussi d'autres formes de jeux inédites comme « Slot Racing System », un circuit de 18 mètres avec des voitures miniatures télécommandées permettant à six joueurs de jouer simultanément. Des courses disputées dans une ambiance

survoltée, des sensations différentes de celles procurées par la manette et l'écran.

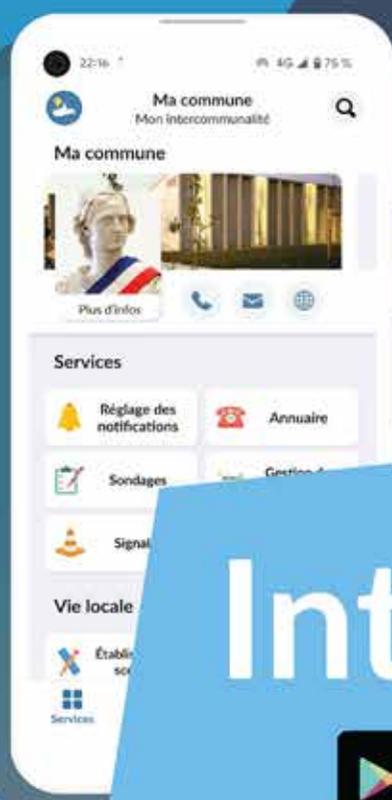
PLUS DE 1 000 VISITEURS.

Animé par le Pôle Petite Enfance, l'espace « lieu de folies enfantines » a proposé aux tout-petits deux ateliers « je fais tout seul » et « à la plage ». L'atelier créatif, un atelier de bricolage axé sur l'impression et le papier a permis aux participants de confectionner leurs propres jeux de plateau et de les décorer à l'aide de tampons. Pour cette dixième édition un tirage au sort a été organisé en fin

de journée parmi les participants des tournois de jeux vidéo, le premier prix était une console Nintendo Switch Lite. Organisée par la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand avec le soutien de la Ville d'Héricourt et de la CCPH, « Enjouez-vous » a enregistré plus d'un millier de participants de tous les âges. Cette belle manifestation intergénérationnelle a rassemblé dans la joie et la bonne humeur enfants, adolescents et adultes. Une journée entière à célébrer le jeu.

Médiathèque Intercommunale François Mitterrand
1, rue de la Tuilerie – 70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 03 30 – <https://meditheque-payhericourt.c3rb.org>

Communauté de Communes du Pays d'Héricourt



est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

